



Office de surveillance des fournisseurs  
de soins de santé et de soutien



# Marque visuelle de l'OSFSSS

## Confiance immédiate

Quand les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP) portent  
ou utilisent la marque visuelle de l'OSFSSS, cela signifie qu'ils :



se sont inscrits volontairement  
à l'Office de surveillance des  
fournisseurs de soins de santé et  
de soutien (OSFSSS);



se sont engagés à fournir des  
soins sûrs, de qualité et conformes  
à l'éthique;



sont membres en règle de  
l'OSFSSS;



doivent rendre des comptes à un  
organisme de surveillance qui est  
là pour protéger le public;



satisfont les exigences minimales  
en matière de formation ou  
d'expérience;



peuvent être facilement trouvés  
dans le registre public de l'OSFSSS,  
qui montre les plaintes, les mesures  
disciplinaires et les restrictions  
associées à l'inscription.

### La marque visuelle inspire confiance

Cela démontre aux bénéficiaires des services des  
PSSP et aux employeurs que les PSSP inscrits à  
l'OSFSSS tiennent à faire de leur mieux tous les jours.



La marque visuelle permet d'identifier  
immédiatement les PSSP possédant la  
formation et l'expérience nécessaires.  
Elle est accordée uniquement aux  
personnes qui répondent à des critères  
stricts : son utilisation non autorisée peut  
entraîner des pénalités.

Pour en savoir plus sur la marque visuelle et l'inscription à l'OSFSSS, visitez : [hscpoa.com/fr](https://hscpoa.com/fr).

### Office de surveillance des fournisseurs de soins de santé et de soutien

Les soins de qualité sont la pierre angulaire de notre système de santé et les PSSP jouent un rôle essentiel. Dans ses efforts pour embaucher, soutenir et conserver les personnes qui fournissent des soins cruciaux, le gouvernement de l'Ontario a créé l'OSFSSS qui offre des avantages importants aux PSSP, à leurs employeurs et aux personnes qui comptent sur leurs soins.

Visitez : [hscpoa.com/fr](https://hscpoa.com/fr)

